

## La lettre d'infos n° 18 DU GERACFAS

Janvier 2022

### MOT DU PRÉSIDENT

Chers adhérents,

L'attente de directives au sujet de l'accueil des revalidants dans nos instituts entraînent déjà des disparités. Tout d'abord, ici ou là, les revalidants sont accueillis hors capacités d'accueil, mais ce n'est pas le cas dans toutes les régions. Puis les modalités d'évaluation de ces revalidants sont différentes selon certaines décisions des Agences Régionales de Santé. Il est par exemple décidé, de manière isolée semble-t-il, la non réalisation de MSP pour les modules 1 et 3 et de les évaluer sous le référentiel 2021.

Il est par conséquent difficile d'identifier une ligne directrice claire et partagée. Nous sommes tous persuadés que chacun œuvre au mieux (IFAS, ARS, DREETS, Conseils Régionaux) pour satisfaire la formation de ces futurs diplômés nécessaires aux besoins des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Mais il est urgent que toutes décisions soient validées par la DGOS pour éviter tant de confusions dans les IFAS.

Réjouissons-nous que certaines régions concertent l'ensemble des partenaires pour accueillir au mieux les revalidants.

Au final, nous attendons avec impatience les directives de la DGOS afin d'agir de manière équitable et harmonisée.

Porte-parole de vos préoccupations, le GERACFAS est dans l'attente de réponses suite aux courriers adressés à la DGOS. Nous vous tiendrons informés.

De plus, le calendrier des sessions de jurys de certification semble peu convenir. Le GERACFAS a envoyé un courrier vers les DREETS. Nous vous tiendrons informés.

Certains d'entre vous sont inquiets sur l'équilibre budgétaire de leur IFAS en raison des nouveaux allègements et équivalences. Un courrier du GERACFAS a été envoyé à l'association des Régions de France. Nous vous tiendrons informés.

Il est évident que tous ces canaux d'informations freinent et interrogent nos ingénieries pédagogiques actuelles et futures. La fatigue est installée dans nos équipes pédagogiques, dans nos secrétariats. Que nos différents partenaires entendent cet épuisement, dans un contexte sanitaire impactant également les dispositifs de formation.

En Conseil d'Administration, nous avons travaillé sur les modalités d'évaluation des 5 blocs de compétences, sur la pratique simulée et une grille harmonisée des épreuves de sélection. Ces documents seront bientôt finalisés et à disposition des IFAS. Ils pourront servir de base de travail dans les réunions régionales en lien avec les ARS. Toutes ces préconisations seront également adressées à la DGOS. Notre volonté est de vous aider au mieux dans l'appropriation de ces référentiels.

En ces temps compliqués, j'espère que vous avez pris le temps de vous ressourcer pendant cette période de fêtes. Le Conseil d'administration du GERACFAS vous souhaite une bonne année 2022 ; qu'elle vous apporte santé et sérénité. Prenez soin de vous.

Œuvrons ensemble pour la formation et le métier aide-soignant.

Michel Joubard,

Président du GERACFAS

**GERACFAS** - IFAS - Ancenis .47 boulevard Vincent - Impasse Georges Clémenceau - CS 10119 - 44153 Ancenis

Site : [www.geracfas.com](http://www.geracfas.com) -

Tél : 02.40.96.41.22 Membre de l'ASI

